



Demande d'installation d'enseignes, de stores

Direction Domaine Public
et Circulation

La demande formulée sur papier libre indiquera le lieu précis de l'installation.

Il conviendra de fournir en double exemplaire :

- Pour les enseignes :

- un croquis avec les dimensions et la hauteur par rapport au sol
- un croquis de la façade avec insertion du projet d'enseigne mentionnant les dimensions, la couleur, le texte avec indication du style de caractères (photomontage possible)
- une coupe du projet faisant apparaître l'emprise sur le domaine public

- Pour les stores :

- un croquis avec les dimensions et la hauteur par rapport au sol
- une coupe faisant apparaître l'emprise sur le domaine public
- un échantillon du tissu choisi